

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 16

présenté par

Mme Le Pen et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sa religion »

les mots :

« ses croyances ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision, la notion de croyance étant plus large que celle de religion.